PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-FRANÇOIS BLOCH-BERTHIÉ,
CTIFL



© INAO

Directrice de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

MARIE GUITTARD

« Produire sous SIQO est nécessairement une démarche volontaire et collective »

BIO EXPRESS

AVRIL 2017
Directrice de l'INAO

2012-2017
Conseillère agriculture-pêche au cabinet du Premier ministre

2006-2012
Mission d'appui aux personnels et aux structures au secrétariat général du ministère en charge de l'Agriculture

2000-2005
Chef de service à la direction des politiques économiques du ministère en charge de l'Agriculture

1997-1999
Attachée agricole auprès de l'ambassade de France à Rome

1993-1996
Chef du bureau de la viticulture au ministère en charge de l'Agriculture

1986-1992
Chef du bureau de l'organisation économique au ministère en charge de l'Agriculture

Depuis votre prise de fonction le 18 avril dernier, quelles sont les principales orientations stratégiques que vous entendez mettre en œuvre à l'INAO ?

Cela fait en effet quelques mois maintenant que je suis arrivée à l'INAO. L'institut a vu également ses instances de gouvernance renouvelées sur cette période du premier semestre 2017. Les comités nationaux, composés de professionnels, ont vu de nouveaux membres arriver ; d'autres partir. Les présidents de ces comités nationaux, pour certains, ont changé et le conseil permanent de l'INAO a également un nouveau président, Jean-Louis Piton.
Par ailleurs, un nouveau contrat d'objectif et de performance va voir le jour pour fixer la feuille de route et les orientations stratégiques de l'institut pour les années à venir.
Il sera co-construit avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les membres des conseils et comités nationaux et les agents de l'établissement.
L'INAO devra bien évidemment être rendez-vous pour accompagner les porteurs de projets des nombreuses filières qui, dans le cadre des États généraux de l'alimentation, se sont fixées des objectifs d'augmentation des produits sous signes officiels de qualité.
Ces produits sous signes officiels de qualité ont en effet fait la preuve qu'ils étaient non seulement des outils de création de valeur ajoutée, de répartition équilibrée de la valeur entre les acteurs de la filière, d'une politique alimentaire diversifiée, d'une politique d'aménagement du territoire, mais aussi de résilience à la volatilité des cours.
Accompagner les porteurs de projet, cela veut dire notamment que l'INAO sera en mesure de leur apporter ses compétences sur le choix du signe (AOP, IGP, Label rouge, AB) pour qu'il soit bien en adéquation avec les caractéristiques et les spécificités du produit (son lien à l'origine, sa qualité supérieure, son mode de production) et adapté aux spécificités de son marché pour que les consommateurs y trouvent la promesse annoncée et que cela devienne un succès commercial
Cela veut dire aussi qu'avec l'INAO, les acteurs concernés devront être vigilants à ce qu'il y ait aussi adéquation entre les surcoûts qu'entraîne le respect d'un cahier des charges, les contrôles – indispensables – de ce cahier des charges et la valorisation attendue auprès des consommateurs.
Cependant, l'INAO n'a pas le monopole de la différenciation de l'offre et il n'y prétend pas d'ailleurs. Mais face aux nombreuses initiatives plus ou moins éphémères qui se multiplient, les promesses des signes officiels de la qualité et de l'origine doivent être, dans les années à venir, plus et mieux portées à la connaissance des consommateurs.
Mais face aux nombreuses initiatives plus ou moins structurées ou plus ou moins éphémères qui se multiplient, les promesses des signes officiels de qualité doivent dans les années à venir mieux marquer leurs différences, être plus et mieux portées à la connaissance des consommateurs et plus attractives pour les producteurs. C'est pourquoi le renforcement des moyens consacrés à la communication sur le contenu des différents signes et leurs modalités de contrôle sera très certainement parmi les axes stratégiques de l'institut.

L'INAO EN BREF...

L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) a été créé en 1935. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine : Appellation d'origine contrôlée (AOC), Appellation d'origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP), Label rouge, Spécialité traditionnelle garantie (STG) et agriculture biologique (AB). Il a six missions principales : l'instruction des demandes de reconnaissance sous signes officiels, la protection juridique des dénominations, la supervision des contrôles des signes officiels et la délimitation des zones de production, la coopération internationale et l'information sur les dispositifs des signes officiels.
L'INAO est financé pour 70 % par le ministère de l'Agriculture et pour le reste par les redevances des professionnels. Les signes officiels de qualité concernent plus de 1 100 produits : 361 AOC/AOP vins, 74 IGP vins, 100 AOP agroalimentaires, plus de 420 cahiers des charges Label rouge. En 2016, environ 23,5 % des exploitations en France ont au moins une production sous AOC/AOP, IGP ou Label rouge. Leur importance en termes de production commercialisée varie en fonction des filières. Ils dominent par exemple dans les secteurs du vin (93 % des volumes) et des palmipèdes gras (55 % des volumes). La part de produits sous signes officiels de qualité est également importante dans les secteurs des fromages et des volailles mais elle est encore relativement marginale dans des secteurs comme les viandes bovines et porcines ainsi que les fruits et légumes, même si pour dans ce dernier cas, la production issue de l'agriculture biologique est importante.

Financée par FranceAgriMer et Interfel, une étude (réalisée par le Cabinet AND en juin 2017) évalue à 1,1 % la part de marché en volume des signes officiels de qualité par rapport à l'ensemble de la consommation des fruits légumes frais en France. Que vous inspire ce constat ?

La part de marché des produits sous signes officiels de qualité est évidemment très faible, que ce soit au regard de la consommation ou de la production des fruits et légumes frais en France. Le secteur des fruits et légumes est même celui où la pénétration des signes officiels est la plus faible. J'y vois plusieurs raisons. La première d'entre elles tient à la nature des produits (saisonniers, périssables, peu différenciés) qui nécessite plus que dans les autres secteurs, la mobilisation de nombreux acteurs, jusqu'à la distribution, pour que la promesse puisse être tenue jusqu'aux consommateurs. La deuxième, c'est le poids très important des GMS dans la distribution des fruits et légumes frais qui a induit des cahiers des charges dictés par la GMS sur des critères souvent logistiques et non pas décidés par les producteurs pour les consommateurs. Car faut-il le rappeler, produire sous signe officiel de qualité est nécessairement une démarche volontaire et collective, et ce sont les professionnels qui sont à l'origine de la définition d'un cahier des charges. La troisième raison à cela, qui est aussi une conséquence des deux autres, c'est le recul de diversité variétale et l'abandon de nombreuses variétés locales qui auraient pu – et pourraient demain – être valorisées sous signe officiel de qualité.

Quelles seraient, selon vous, les pistes à suivre pour que les signes officiels de qualité se développent dans la filière des fruits et légumes frais ?

Le secteur des fruits et légumes a l'opportunité de développer des produits sous signes officiels de qualité pour répondre à une demande sociétale croissante de produits différents, respectueux de l'environnement et de produits avec une origine qui leur confère une spécificité et des qualités particulières.
Pour saisir cette opportunité et augmenter la production de fruits et légumes frais sous signes officiels, il faut réunir plusieurs facteurs de succès, relatifs aux produits et aux marchés, à analyser au cas par cas, mais ce qui me semble déterminant c'est la mobilisation collective forte et durable d'un groupe d'acteurs des filières concernées pour que le cahier des charges les concerne tous, les préserve des risques de déception du consommateur, de destruction des efforts réalisés et des résultats obtenus, Les organismes de recherche et de développement auront une place centrale dans ce développement des SIQO pour mettre à disposition des producteurs, des metteurs en marché, des logisticiens, de la distribution, les variétés et itinéraires techniques nécessaires.
Démarche collective, à tous les maillons de la chaîne : voilà un facteur de réussite sur lequel nous devons porter nos efforts. Et nous nous y employons. ■